

# LE MONT DU TEMPLE à JÉRUSALEM : identités religieuses et enjeux politiques

## Dan Jaffé

Maître de conférences en Histoire

juive à l'université Bar-Ilan en

Israël. Dan Jaffé a publié *Le*

*judaïsme et l'avènement du*

*christianisme. Orthodoxie et*

*hétérodoxie dans la littérature*

*talmudique I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle*, Editions

du Cerf, « Patrimoines Judaïsme »,

Paris, 2005 ; *Le Talmud et les*

*origines juives du christianisme.*

*Jésus, Paul et les judéo-chrétiens*

*dans la littérature talmudique,*

Editions du Cerf, « Initiations

bibliques », Paris, 2007.

Les mentions les plus anciennes concernant le Mont du Temple apparaissent avant même la destruction du Temple. On les trouve dans le premier livre des Maccabées qui évoque le « Mont Sion (har Tsion) », « Mont Saint (har ha-kadosh) », « Mont du Sanctuaire (har ha-miqdash) » et enfin « Mont du Temple » (har ha-baït)<sup>1</sup>. Cette dernière mention se retrouve également chez le grand chroniqueur juif du I<sup>er</sup> siècle, Flavius Josèphe. Dans sa tragique description des événements liés à la guerre qui avait abouti à la destruction du Temple, Josèphe s'étend sur les massacres perpétrés par les Romains et le nombre de victimes juives. « Mais les souffrances étaient plus affreuses encore que le tumulte ; il semblait que le Mont du Temple, parmi ses flammes qui l'enveloppaient de toutes parts, bouillonnait jusque dans ses fondements, que le sang se répandait plus abondamment que le feu »<sup>2</sup>. D'un point de vue identitaire, le Mont du Temple représente un site et un symbole fondateurs du vécu juif depuis des siècles. Après 70, date de la destruction

du Second Temple, le peuple juif perd sa souveraineté nationale en Terre d'Israël. A partir de cette époque, le Mont du Temple est successivement occupé par les Romains, les Byzantins puis les musulmans. Depuis la période qui s'étend de 1099 à 1244 – période des Croisades – les musulmans ne permettent plus aux personnes étrangères à la religion musulmane d'y accéder. Depuis cette époque, la question des lieux saints de Jérusalem se pose à l'avantage des musulmans<sup>3</sup>. On doit d'ailleurs remarquer que le Temple a représenté l'élément fondamental de la vénération originelle que l'Islam porte à ce site.<sup>4</sup> Cette interdiction a été très mal vécue par le monde juif car ce lieu hautement symbolique occupait une place déterminante dans les consciences.

Cependant, lors de sa visite au Mont du Temple en date du 14 octobre 1165, Maïmonide déclare que les lois de pureté qui entouraient la zone du Temple, avant qu'il ne soit détruit, sont toujours d'actualité<sup>5</sup>. Depuis cette époque, les Juifs les plus observants s'abstiennent donc de s'y rendre, de peur de profaner la sainteté du lieu. Cette interdiction prévaut encore de nos jours et est rigoureusement observée par une grande partie du monde juif. Cependant le Mont du Temple a toujours suscité chez les Juifs un attachement important tant du point de vue religieux que du point de vue identitaire, que ce soit en Terre d'Israël ou en Diaspora. Le Temple a toujours constitué un centre de pèlerinage et le Mont du Temple est très présent dans la liturgie juive. La présence effective de Juifs autour de ses murs<sup>6</sup> fut effective. Ils trouvèrent une sorte de substitut à l'interdiction de le gravir, en constituant un lieu de prière devant la partie restante du mur occidental érigé par Hérode le Grand et servant de soutènement au Mont du Temple. Ce mur occidental est aujourd'hui célèbre et est connu en langue française sous l'appellation de mur des lamentations.

Malgré la réticence très prononcée du monde juif à se rendre sur le Mont du Temple ou même à s'en octroyer la propriété, nombre de musulmans à travers les âges ont considéré qu'ils voulaient s'en emparer et en reprendre le contrôle. Des voix se sont même faites entendre accusant les Juifs de concevoir l'ardent projet de détruire les mosquées du Mont et de rebâtir le troisième Temple à leur place.<sup>7</sup> De ce fait, le Mont du Temple a pris une importance capitale dès le début du mouvement sioniste dans les années 1880 et est même devenu un facteur incontournable de la vie politique du pays, un motif de tensions souvent très véhémentes. Les autorités arabo-musulmanes y ont souvent trouvé un moyen de mobilisation du monde islamique dans sa quasi-globalité, en particulier du temps du mandat britannique sur la Palestine<sup>8</sup>. L'état des lieux était catastrophique. Une anecdote en témoigne. En 1887, le Baron Edmond de Rothschild, lors d'une visite à Jérusalem, leur proposa d'acheter la propriété du mur occidental. Les rabbins qui redoutaient que cela n'entraîne des

heurts avec les autorités musulmanes l'en dissuadèrent. Cette démarche faisait suite aux impressions désagréables qu'avait eues le Baron de Rothschild lors sa visite au mur : il avait été rebuté par la saleté et l'état de grande négligence de la voie qui le longeait.

Le fait que les musulmans toléraient la présence des Juifs et la récitation de leurs prières était en effet compris par eux comme une faveur qu'ils accordaient aux Juifs. Ils avaient donc le droit de les empêcher de s'en approcher. Ils cherchèrent à limiter la liberté des Juifs d'accéder au mur occidental. Dans les années 1920, à l'époque du mufti de Jérusalem Hajj Amin al-Housseini, les musulmans firent valoir la croyance selon laquelle Mahomet aurait attaché à ce mur son âne ailé au visage féminin, al-Burâq, durant son séjour à Jérusalem lors de son vol nocturne<sup>9</sup>. Le lieu devenait un lieu saint pour la religion musulmane : le mur occidental (Kotel maaravi) devenait le mur al-Burâq. Les premiers écrivains musulmans évoquaient, néanmoins, pour cette histoire, un tout autre emplacement. Comme le souligne judicieusement Dan Bahat, ils écrivent que le Prophète Mahomet a accédé au Mont du Temple par la double porte sud. On sait que celle-ci était murée durant les Croisades et la période ayyoubide. L'historien arabe du xv<sup>e</sup> siècle, Mudjîr al-Dîn al-'Ulaymî a suggéré qu'il s'agissait de la porte située à l'extrême sud du mur, appelée aujourd'hui Bâb al-Maghâriba, la plus proche de l'emplacement où prient les Juifs.

Dans les années 1920, le mufti de Jérusalem Hajj Amin al-Housseini, s'appuyant sur cette hypothèse, déclara que ce lieu devait être considéré comme lieu saint pour tous les musulmans. Comment comprendre alors que les autorités musulmanes n'aient jamais manifesté d'égards particuliers envers ce lieu en le souillant de diverses façons ? Il n'était pas rare de voir des immondices s'y accumuler. Certains documents rapportent même que des Juifs auraient versé de l'argent à un musulman afin qu'il éloigne ses chameaux du mur occidental<sup>10</sup>. Jusqu'en 1967<sup>11</sup> les musulmans laissaient également circuler leurs ânes et leurs chevaux dans le petit sentier qui longeait le mur.

Il est à noter que la seule exception qu'ils firent à l'interdiction qui pesait sur les non musulmans de se rendre au mur occidental fut accordée au Prince de Galles (le futur roi Edouard VII) lors de sa visite à Jérusalem en 1862. Il fut autorisé à visiter le Mont du Temple. Cette permission, concédée depuis cette date aux chrétiens, ne concerna cependant pas les Juifs. C'est même le contraire qui se produisit après que des émeutes eurent lieu peu après sous prétexte de la profanation de ce lieu saint par les Juifs. Ce fut aussi le cas en 1912-1913, après que des Juifs en prière au mur voulurent apporter quelques sièges afin de s'y asseoir. Des affrontements de plus en plus virulents ont marqué la fin de la présence ottomane en Palestine et le début du mandat britannique. Le mou-

vement national arabe de Palestine en pleine émergence voulut voir dans le mouvement sioniste une menace sans précédent, sur la propriété arabo-musulmane du Mont du Temple<sup>12</sup>. Ce soupçon était d'autant plus inapproprié que les théoriciens du sionisme de l'époque étaient des laïcs détachés des symboles spirituels et religieux du judaïsme. Ils avaient choisi Tel-Aviv et non Jérusalem comme centre de leurs activités. Les lieux saints et les antiques traditions religieuses propres à Jérusalem leur étaient totalement secondaires.

En 1922, des émeutes éclatèrent et firent de nombreuses victimes ; ces émeutes se répétèrent régulièrement, jusqu'à la grande vague meurtrière des années 1928-1929. Devant ces circonstances, la Société des Nations obligea le gouvernement britannique à organiser une commission d'enquête dans l'objectif d'examiner le droit des Juifs sur le mur occidental. Lors de la seconde réunion de cette commission, les envoyés juifs déclarèrent unanimement que leurs intentions n'étaient nullement de s'emparer du Mont du Temple. Finalement, à la suite de ces sanglantes émeutes et au vu des rapports conclusifs de la commission, le gouvernement anglais déclara que le mur occidental était propriété des musulmans, mais que les Juifs avaient le droit de s'y rendre afin d'y prier<sup>13</sup>. La politique des Britanniques visait à éviter systématiquement toute ingérence dans les affaires religieuses. Ils étaient en effet confrontés en d'autres points de l'Empire à de semblables questions, notamment en Inde ou à Ceylan. Cette situation permit au mufti de Jérusalem de fomenter des émeutes contre les Juifs sous prétexte qu'ils voulaient s'emparer manu militari du Mont du Temple. Soulignons que ce même mufti fut l'allié politique et militaire d'Hitler et approuva ses conceptions au sujet de la « solution » de la question juive<sup>14</sup>.

Pour sensibiliser le monde arabe à cette question et chercher des alliés au sein des nations, par le biais d'un argumentaire d'usurpation d'un lieu saint de l'islam<sup>15</sup>, le Mufti cherchait à faire du Mont du Temple l'enjeu d'un conflit entre Juifs et Arabes de Palestine et entre religions juive et musulmane. Ces événements ne suscitèrent aucune réaction de la part du gouvernement britannique. La politique de non intervention adoptée par le gouvernement britannique permit au mufti d'échapper à la justice pour répondre des émeutes organisées en 1936. Il se réfugia évidemment sur le Mont du Temple où les autorités britanniques furent dans l'impossibilité de l'arrêter, car il s'agissait d'un lieu saint dans lequel la police ne pouvait pénétrer<sup>16</sup>. Cette stratégie s'inscrivait dans une longue suite de manoeuvres d'internalisation du conflit qui engendrèrent meurtres et massacres sanglants dans le pays en 1920, 1921, 1929, 1936, 1939, 1947, 1988 et 1996. Ces deux dernières dates correspondent respectivement à la première ouverture-nord temporaire du tunnel creusé (en accord avec l'Autorité Palestinienne) le long du mur occidental et la seconde à l'ouverture du tun-

nel. Ce tunnel permet aux archéologues d'étudier le mur. Il s'ouvre sur la place des prières et aboutit au niveau de la Via Dolorosa où une ouverture est percée en septembre 1996. Des travaux organisés par les Israéliens près du mur occidental, comme l'ouverture des tunnels en 1996, ont été la source d'émeutes malgré les accords passés pour effectuer leur percée.

Depuis 1967 et la guerre des six jours, les musulmans ont changé le nom arabe initial du Mont du Temple de *harâm al-sharîf* (noble sanctuaire) en *Mosquée al-Aqsâ*. Cette transformation n'est pas seulement d'ordre sémantique, elle est significative d'une transition dans les mentalités autant que d'une démarche politique. En effet, le nom *al-Aqsâ* fait allusion au lieu des hauts faits du Prophète Mahomet. Il accentue le caractère saint du Mont du Temple en le généralisant à la globalité des musulmans, du fait que cette seconde appellation leur est beaucoup plus familière<sup>17</sup>.

Durant la période qui s'écoula de 1948 à 1967, Jérusalem fut sous contrôle jordanien et le Mont du Temple du Temple devint selon l'expression de D. Bahat le « point de focalisation des sentiments antijordaniens »<sup>18</sup>. Le roi de Jordanie, Abdallah Ier y fut assassiné. Détenir ce lieu saint accroissait le prestige de la monarchie jordanienne. Durant l'administration jordanienne de Jérusalem-Est, aucun roi ou chef d'état musulman ne se rendit en pèlerinage sur le Mont du Temple. Cette attitude resta d'actualité jusqu'à la signature des Accords d'Oslo en 1993. L'Autorité Palestinienne bénéficia alors d'une prééminence sur les Jordaniens dans le contrôle du Mont du Temple. Depuis 1967, les gouvernements israéliens successifs n'intervenaient pas en effet dans l'administration du Mont du Temple, ce qui avait permis aux Jordaniens d'en posséder de fait la direction. En effet, après la guerre des six jours, le gouvernement dirigé par Levi Eshkol ne changea pas sa politique interne sur le statut des lieux saints, bien que Jérusalem ait été conquise par Israël et que l'est de Jérusalem et la vieille ville aient été annexés. Israël considéra les lieux saints du christianisme et de l'Islam comme des sites capitaux pour les religions et même plus généralement pour l'humanité entière. Cette conception fut traduite par une annonce officielle qui succéda à la guerre des six jours exprimant que l'État d'Israël s'engageait à ne pas administrer les lieux saints de ces deux religions en échange d'un renoncement au conflit et d'une reconnaissance internationale de la souveraineté d'Israël sur Jérusalem. Abba Eban alors ministre des Affaires étrangères annonça en 1967 que son gouvernement était prêt à renoncer à l'administration des lieux saints en faveur des chrétiens et des musulmans<sup>19</sup>. La Cour Suprême de l'État Israël rejette systématiquement toute demande faite par des Juifs de prier sur le Mont du Temple. Malgré cela, certaines allégations continuent à soupçonner les Juifs de vouloir s'emparer du site<sup>20</sup> comme au temps du mufti.

La politique palestinienne est bien différente. Les Palestiniens profitèrent de la crise du tunnel pour édifier une mosquée sur le site portant le nom d'« écuries de Salomon », un site également saint pour le monde chrétien car s'y trouve le berceau de Jésus<sup>21</sup>. Ils exploitent en février 2007 le début de travaux destinés à bâtir une nouvelle passerelle conduisant à la porte des Maghrébins. L'institution annonce parallèlement le début de fouilles archéologiques qui accompagnent en général ce genre de travaux. Ces excavations entraînent rapidement de très vives réactions de la part de groupes palestiniens ainsi que du roi de Jordanie qui accuse Israël de porter atteinte aux pourparlers israélo-palestiniens. Ismaïl Haniyeh appelle les arabes israéliens à protéger la mosquée d'Al-Aqsa. Les dirigeants du Hamas somment Ehoud Olmert d'interrompre ces travaux et rappellent les causes du déclenchement de l'intifada de 2000. Côté israélien, on se défend de porter atteinte à l'Islam. L'archéologue Yuval Barouh, spécialiste de la région de Jérusalem, assure que les fouilles près de la porte des Maghrébins ne s'approchent pas du Mont du Temple. Il dément catégoriquement les informations en ce sens avancées par les Palestiniens et ajoute que les recherches archéologiques sont menées conformément à toutes les normes scientifiques en vigueur. Malgré ces déclarations, des heurts violents opposent la police israélienne à des milliers de fidèles musulmans venus priés sur l'esplanade des Mosquées. En dépit de l'opposition en Israël et à l'étranger en raison d'une possible dégradation des fondations du Mont du Temple, et après une visite sur le site par des experts turcs, la municipalité a cessé les fouilles et annoncé qu'elle reprendrait seulement quand le plan serait autorisé dans le cadre d'une stratégie globale de la ville. Dans de telles circonstances, la question de la légitimité d'Israël a effectué des travaux sur son propre sol et de sa souveraineté peut être posée. Les autorités musulmanes ont publié aussi il y a quelques années un guide officiel mentionnant que les deux Temples de Jérusalem ne furent pas édifiés sur le site actuel du Mont du Temple<sup>22</sup>. Dans cette révision de l'histoire, le Mont du Temple aurait été construit pour pérenniser le vol nocturne de Mahomet, un non sens historique puisque le Prophète de l'Islam est mort en 632 et que Jérusalem a été sous domination chrétienne jusqu'à la conquête arabe en l'an 638. Comme le montrent les fouilles archéologiques effectuées sur le site, le Second Temple a été rénové et agrandi par Hérode le Grand sur les fondations du Premier Temple détruit par les armées babyloniennes en 587/586 avant l'ère chrétienne. Au demeurant, est-il nécessaire de stipuler que diverses sources, juives, chrétiennes et même musulmanes mentionnent distinctement l'existence du Second Temple.

## notes

1. Cf. Pour « Mont Sion » : I Mc 4, 36-38 ; 4, 60 ; 5, 54 ; 7, 33 ; 14, 26. Pour « Mont Saint » et « Mont du Sanctuaire » : I Mc 11, 37 ; 13, 52 ; 16, 20. Pour « Mont du Temple » : 4, 46. Certains historiens considèrent que la mention « Mont du Temple » proviendrait d'une analogie littéraire empruntée au livre de Michée. Voir sur ce point Y. Z. Eliav, *Un Mont sans Temple. Le Mont du Temple depuis la destruction du Second Temple jusqu'à la moitié du Ve siècle, réalité et idéal*, (Thèse de Doctorat, Université Hébraïque de Jérusalem, 1999), Jérusalem, p. 29-33 [en hébreu].
2. Flavius Josèphe, *La guerre des juifs contre les Romains*, VI, 275.
3. Cf. J. Prawer, « La direction politique des ennemis », dans J. Prawer (ed.), *Sefer Yerushalaim. Le livre de Jérusalem. La période des croisés et des Ayoubites 1099-1250*, Jérusalem, 1991, v. I, p. 43-46 [en hébreu] ; S. Berkovits, *La guerre pour les lieux saints. La lutte pour Jérusalem et les lieux saints en Israël, en Judée, en Samarie et dans la bande de Gaza*, Jérusalem, 2000, p. 13-15 [en hébreu].
4. Cf. O. Grabar, « The Umayyad Dome of the Rock in Jerusalem », dans *Ars Orientalis* 3 (1959), p. 33-34 ; A. Elad, *Medieval Jerusalem and Islam Worship. Holy Places, Ceremonies, Pilgrimage*, Leyde, 1995, p. 10. Il est important de mentionner que de multiples informations sur le Temple et les juifs ont été répertoriées par l'historien arabe Mudjir al-Din al-'Ulaymî (Jérusalem, 1456-1522), auteur de *al-Uns al-Djalil fi ta'rikh al-Quds wa-l-Khalil*, en deux volumes. Ces ouvrages ont été partiellement traduits par Henry Sauvaire dans son *Histoire de Jérusalem et d'Hébron depuis Abraham jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle de J.-C.*, Paris, 1876. Voir aussi les éclairantes explications sur cette question de M. Gil, « L'implantation juive », dans J. Prawer (ed.), *Sefer Yerushalaim. Le livre de Jérusalem. La période musulmane ancienne 638-1099*, Jérusalem, 1987, v. II, p. 138-139 [en hébreu].
5. Cf. S. Sheffer, *Le Mont du Temple. La couronne de notre gloire. Histoire du Mont du Temple*, Jérusalem, 1969, p. 189-190 [en hébreu] qui analyse l'approche de Maïmonide sur cette question.
6. Sur ce point, on consultera avec profit l'étude de D. Bahat, « L'identification des portes du Mont du Temple et la 'grotte' durant la période musulmane ancienne », dans *Cathedra* 106 (2002), p. 61-86 [en hébreu].
7. Cf. P. Mattar, *The Mufti of Jerusalem. Al-Hajj Amin al-Husayni and the Palestinian National Movement*, New York, 1988, p. 40-42. Notons toutefois que tel est bien le projet pour une infime minorité ultranationaliste et très religieuse appartenant à des groupes juifs messianiques. Cette minorité de quelques dizaines de personnes n'est identifiée à aucun groupe de la société israélienne ni à aucun parti politique.
8. Voir sur les événements de 1929 et les vives tensions qu'ils générèrent, le compte-rendu, les témoignages et les débats de cette affaire dans *Mishpat ha-Kotel. Compte-rendu de la commission internationale du mur occidental. Enoncé des événements, enquêtes et témoignages à Jérusalem, résumé des sources juives, sentence et propos du roi*, Tel-Aviv, 1931 [en hébreu].
9. Voir *Mishpat ha-Kotel, op. cit.*, Tel-Aviv, 1931, p. 43 ; 84-86. Cf. également P. Mattar, *op. cit.*, New York, 1988, p. 39.

10. Cf. *Mishpat ha-Kotel*, *op. cit.*, Tel-Aviv, 1931, p. 54. Cf. D. Bahat, « Le Mont du Temple à Jérusalem et la politique », dans J.-M. Chouraqui ; G. Dorival ; C. Zytznichi (eds.), *Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif*, Paris, 2006, p. 443-449 et spécialement p. 444, dont notre présente étude est grandement redevable.
11. On doit aussi souligner que jusqu'en 1948, les musulmans perturbaient régulièrement les prières juives prononcées au mur. Cf. *Mishpat ha-Kotel*, *op. cit.*, Tel-Aviv, 1931, p. 54.
12. Cf. Y. Reiter, *Le Waqf musulman à Jérusalem 1948-1990*, Jérusalem, 1991, p. 36-37 [en hébreu].
13. Cf. Sur ce dossier *Mishpat ha-Kotel*, *op. cit.*, Tel-Aviv, 1931, p. 158-164.
14. Voir sur ce point P. Mattar, *op. cit.*, New York, 1988, p. 100-105. Dans une lettre du 25 juillet 1944 adressée à Von Ribbentrop, le mufti exprime son mécontentement face au fait que des juifs devaient être échangés le 2 juillet 1944. Dans sa protestation contre cet échange qui devait sauver la vie à de nombreuses personnes, le mufti mentionne à Von Ribbentrop la déclaration allemande du 2 novembre 1943 qui promit la destruction massive de la présence juive de Palestine et d'engager une « guerre contre le monde juif » (*den Kampf gegen das Weltjudentum*).
15. Voir sur ce dossier l'article de M. Amirav, « Sainteté et politique sur le Mont du Temple », dans N. Luz (ed.), *Islam, société et espace à Jérusalem. Passé et présent*. (Hamizrah hehadash. The New East, 44), Jérusalem, 2004, p. 235-236 [en hébreu].
16. Cf. P. Mattar, *op. cit.*, New York, 1988, p. 82-83.
17. Cf. Y. Reiter, « Le troisième dans la sainteté, le premier dans la politique : al harâm al-sharîf aux yeux des musulmans », dans Y. Reiter (ed.), *La souveraineté de Dieu et de l'homme : sainteté et centralité politique sur le Mont du Temple*, Jérusalem, 2001, p. 155-179 [en hébreu]. Notons que ce nom a été le vecteur dans la façon de nommer le conflit qui a débuté en 2000 sous la forme d'*intifada al-Aqsâ*.
18. Cf. D. Bahat, « *op. cit.* », dans J.-M. Chouraqui ; G. Dorival ; C. Zytznichi (eds.), *Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif*, Paris, 2006, p. 445.
19. Cf. M. Amirav, « *op. cit.* », dans N. Luz (ed.), *Islam, société et espace à Jérusalem. Passé et présent*. (Hamizrah hehadash. The New East, 44), Jérusalem, 2004, p. 233-234.
20. Cf. Y. Reiter, *op. cit.*, Jérusalem, 1991, p. 173-175.
21. Voir D. Bahat, « Nouveau regard sur l'histoire des "écuries de Salomon" », dans *Qadmoniot* 34 (122), p. 125-130 [en hébreu].
21. Ce guide porte le titre de *Guide Book to al-Aqsa Mosque* et émane de l'autorité du Waqf de Jérusalem et est paru dans les années 1980. Il ne mentionne ni nom d'auteur, ni date d'édition. A propos de l'existence des Temples de Jérusalem, on peut lire en p. 3 : « On pense que l'emplacement du Temple de Salomon, que la paix soit sur lui, fut détruit par Nabuchodonozor en 585 avant l'ère chrétienne, ou l'emplacement du Second Temple, complètement rasé par les Romains en 70 de notre ère, *bien qu'aucun document historique ou archéologique ne l'atteste* ». (C'est nous qui soulignons). Cité par D. Bahat, « *op. cit.* », dans J.-M. Chouraqui ; G. Dorival ; C. Zytznichi (eds.), *Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif*,